

*La Baie d'Hudson—Notes Préliminaires.*

Par L'Honorable Juge L. A. PRUD'HOMME.

(Lu le 16 mai 1911.)

J'ai déjà eu occasion, dans une étude sur La Vérendrye et ses successeurs, de retracer un tableau succinct des principaux événements qui ont marqué la découverte et la prise de possession du Nord-Ouest, alors que ces vastes domaines appartenaient à la couronne de France.

La conquête et les luttes sanglantes qui la précédèrent, produisirent un moment d'arrêt dans les courses vers ces contrées nouvelles et pendant environ dix ans, les solitudes de nos prairies ne furent plus troublées par les chants joyeux des voyageurs et des Coureurs de Bois. Cette partie de l'histoire du Nord-Ouest, sous la domination française, serait toutefois incomplète, si j'omettais de retracer les faits saillants qui se sont passés à la Baie d'Hudson et dans les vastes solitudes qui l'entourent. D'ailleurs les luttes entre la France et l'Angleterre, pour l'empire de cette région désolée et inhospitalière, offrent un intérêt particulier et saisissant et méritent assurément une é: de attentive.

On ne saurait trouver peut-être nulle part ailleurs, un endroit qui ait été le théâtre de tant de courage persévérant, de fougue impétueuse et de coups d'audace mettant en pleine lumière la forte trempe de caractère de ces deux grandes nations, comme ce coin de notre continent perdu en milieu de montagnes de glace, sur la route du pôle nord.

Les efforts tentés par des marins hardis et distingués pour découvrir un passage d'un océan à l'autre, en côtoyant les rives nord du continent, eurent un grand retentissement en Amérique et amenèrent des résultats qui influèrent sur les destinées du Nord-Ouest. En effet, la poursuite de ce projet chimérique fut le motif déterminant de la création de la célèbre compagnie de la Baie d'Hudson.

Il est vrai que l'histoire vécue de cette compagnie indique que le mobile de ses actions était plutôt la recherche des fourrures précieuses de la baie, que la découverte d'une voie maritime, conduisant de l'Atlantique au Pacifique; mais il n'en est pas moins vrai également, que la traite, d'après les termes même de sa chartre, ne devait être qu'un moyen, un pied à terre, pour parvenir au but principal. Pendant plus d'un siècle, cette compagnie demeura comme une étrangère, sur le littoral de la mer, cantonnée dans ses forts, d'où ses employés osaient à peine s'éloigner à quelques milles. Tous les ans, une flottille de canots d'écorce, montés par des Sauvages de diverses tribus, venait